

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tours, le 6 juillet 2018

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine et le Cabinet d'Avocats Vaccaro & Associés signent leur 1^{er} partenariat pour le conseil aux entreprises tourangelles.

Philippe ROUSSY, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine, et François VACCARO, Fondateur du Cabinet, ont signé leur 1^{er} partenariat au service des entreprises d'Indre et Loire.

Le partenariat portera sur l'accélérateur de projets « L'Impulseur » créé voici 3 ans par la CCI et qui a accompagné plus d'une cinquantaine d'entreprises tourangelles dans leurs développements ; le Cabinet d'Avocats interviendra pour conseiller les entreprises dans le cadre de leurs démarches juridiques et sociales en lien avec leur projet.

Par ailleurs, les 2 partenaires organiseront une conférence thématique pour l'ensemble du réseau des « Impulsés ».

Toujours dans le même esprit de conseils, le Cabinet Vaccaro interviendra, au travers d'une page expert, dans les colonnes du magazine de la CCI Touraine « Touraine Eco ».

Par cette convention, les 2 partenaires ont souhaité mutualiser leurs compétences afin d'apporter au réseau des entreprises d'Indre et Loire, une expertise spécifique en matière d'accompagnement juridique et judiciaire.

Il est à rappeler que le Cabinet Vaccaro, qui développe une compétence en droit des affaires et en droit du travail, composé d'une équipe administrative, d'avocats, et de juristes, sur deux établissements, l'un à Paris, l'autre à Tours, est particulièrement investi aux côtés des entreprises de Touraine.

De son côté, la Chambre de Commerce et d'industrie, avec ce partenariat, démultiplie son information et son action en faveur de l'entrepreneuriat en misant particulièrement sur l'expertise et la proximité de son réseau de partenaires.

CONTACTS PRESSE :

Me François VACCARO
Avocat
Cabinet Vaccaro & Associés
02 47 20 26 26
fr.vaccaro@orange.fr

Sophie BIAIS
Chargée de Communication
CCI Touraine
02 47 47 20 16
sbiais@touraine.cci.fr